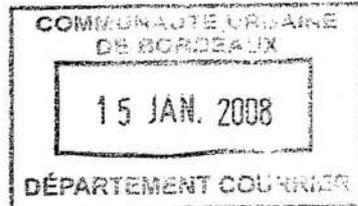




CITÉ ADMINISTRATIVE - BATIMENT B
11ÈME ETAGE - BOITE 40
33080 BORDEAUX CEDEX
TÉLÉPHONE : 05.56.24.88.10
TÉLÉCOPIE : 05.56.24.88.15

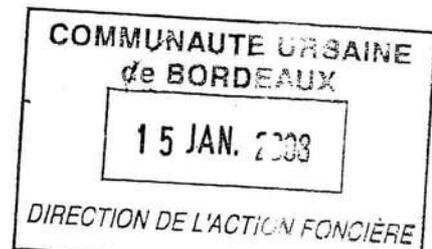
N°2007-075V 0035

Affaire suivie par : Mme R. CRESSONNIER
Téléphone : 05 56 24 88 20
Télécopie : 05 56 24 88 15
Réception sur rendez-vous.
Courriel : rosine.cressonnier@cp.finances.gouv.fr
Vos références : 9167/LTD/AD
OBJET : Evaluation de terrain : BRUGES
ZAC du TASTAn Claudeville
Ilôt B 11..2



Monsieur le Président de la
Communauté Urbaine de
BORDEAUX
Direction de l'Action Foncière
Esplanade Charles de Gaulle
33076 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Président



Par lettre reçue ce jour, vous avez bien voulu demander l'avis du service de France DOMAINE sur la valeur vénale de parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées section AP n°s 16 et 17 d'une contenance cadastrale globale de 6 ha 92 a51 ca., dans le cadre d'un projet de cession à la Commune de BRUGES

La partie, objet du projet de cession, est d'une superficie de 30 690 m².

. Ces parcelles sont situées au lan local d'urbanisme, en zone UDM

Je vous informe que le prix envisagé peut être entériné sur la base de :

DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE TROIS MILLE EUROS (2 443 000 €) hors taxes et droits .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma considération distinguée.

BORDEAUX le 04 janvier 2008

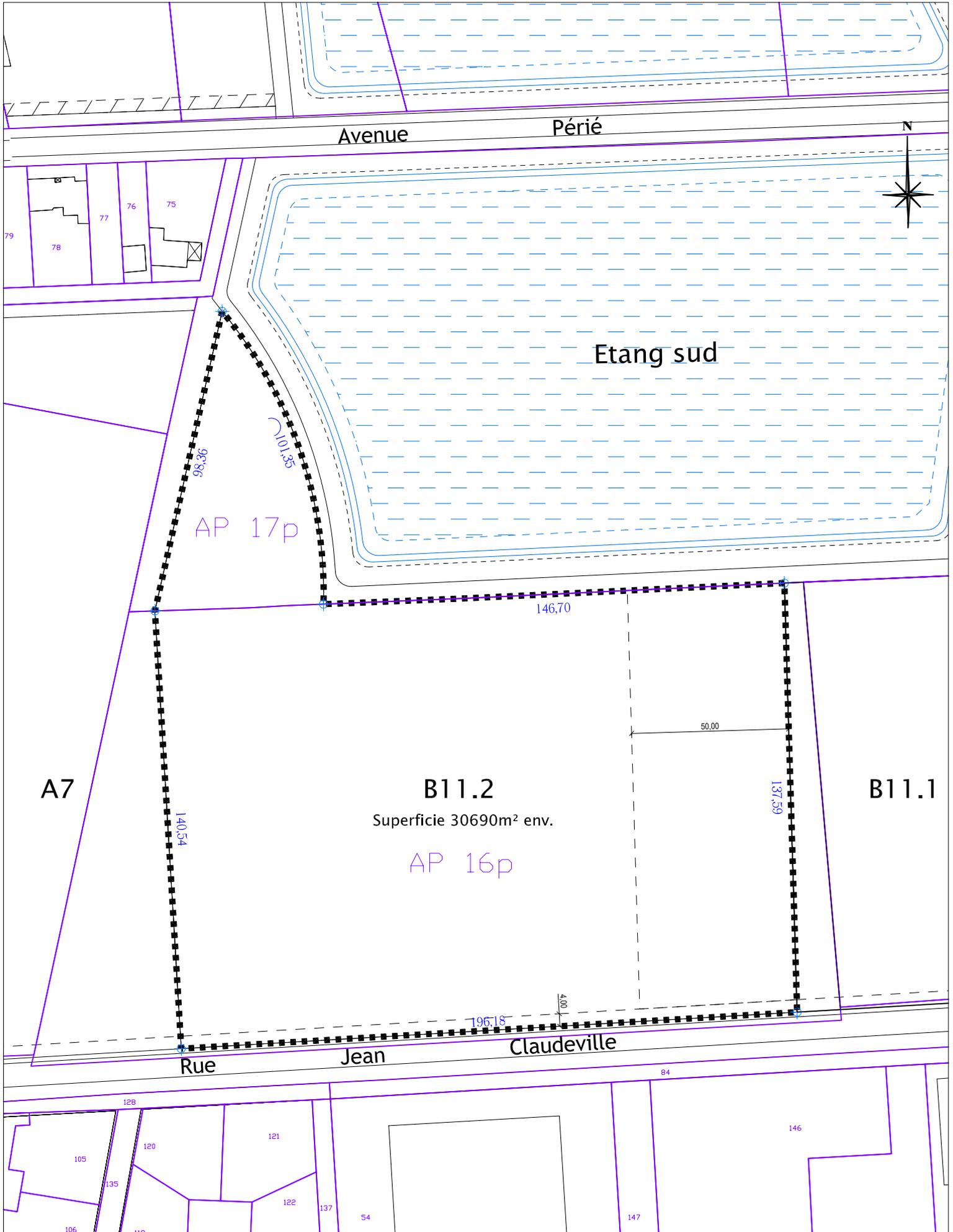
Le Trésorier Payeur Général

P/Trésorier Payeur Général de la Gironde,
L'Inspecteur Principal,

Vincent DUPRAT

- PLAN DE MASSE

Echelle : 1/1500°



NOTA: La cotation de ce plan n'est fournie qu'à titre indicatif. Seul le plan de bornage et le document d'arpentage dressé par le géomètre agréé, désigné par l'aménageur, fera foi.